



ID: 071-217101500-20250414-202515-BF EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU **CONSEIL MUNICIPAL** DE LA COMMUNE DE CRÉCHES-SUR-SAÔNE

Séance du 14/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 23

Présents: 21

Nombre de suffrages : 22

Date de convocation 09/04/2025

> Date d'affichage 09/04/2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

.......

......

et publication du :

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BERTHET Michel.

Etaient présents :

M. ARNAUD Jean-Claude, M. BERTHET Michel, M. BIANCHINO Federico, Mme BROSSETTE Marina, Mme CARREIRO Céline, M. CARRERAS Valentin, Mme CURAILLAT Françoise, Mme DE CROMBRUGGHE Claire, Mme DE OLIVEIRA LEONES Ludivine, Mme DUMONT-PLATEL Christèle, Mme DUMORD Nathalie, M. DUPONT Patrice, Mme FARGEOT-MENEZES Fabienne, Mme FRANCAIS-DUMONT Marjolaine, Mme GUYON Annick, M. MORAND Ludovic, M. PAQUELIER Jean-Luc, M. PERNOT Patrice, M. SIGNORET Pierre, M. STOYE Julien, M. THIBERT Vincent

Procuration(s):

Mme SANGOY-LUTAUD Coralie donne pouvoir à Mme DUMORD Nathalie

Etai(ent) absent(s):

M. BOUCHY Cyrille

Etai(ent) excusé(s) :

Mme SANGOY-LUTAUD Coralie

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme GUYON Annick

Numéro interne de l'acte : 2025-15

Objet: Vote du budget primitif 2025

Rapporteur: Annick GUYON

EXPOSÉ

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2311-1;

Vu l'annexe présentant les opérations d'investissement, jointe à cette délibération ;

Vu l'annexe présentant le budget de fonctionnement par chapitres, jointe à cette délibération ;

La synthèse des équilibres budgétaires est la suivante :

Le budget principal de la commune s'équilibre :

En fonctionnement :

4 763 660 €

En investissement:

4 863 479 €

Soit un budget d'un montant total de

9 627 139 €

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

ID: 071-217101500-20250414-202515-BF

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide:

D'approuver le budget primitif du budget principal de l'exercice 2025.

Le Secrétaire de séance, Annick GUYON



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme. Fait à CRÊCHES-SUR-SAÔNE Le Maire, Michel BERTHET

